

L'aide aux devoirs a repris

Chaque mardi, enfants et ados peuvent bénéficier d'un accompagnement.



Turquant, bibliothèque, mardi 14 novembre. Les bénévoles de l'aide aux devoirs ont accueilli leurs premiers élèves.

Tous les enfants et les adolescents dont les familles le souhaitent peuvent bénéficier d'une aide dans la réalisation de leurs devoirs. Les bénévoles de l'association Ligériens de cœur consacrent du temps à cette initiative, chaque semaine.

L'aide aux devoirs a été lancée, pour l'année scolaire 2017-2018, mardi 7 novembre. Une fois par semaine, le mardi de 17 h 15 à 18 h 30, à la bibliothèque, les bénévoles de l'association Ligériens de cœur se mettent au service de la cause. Ce dispositif donne la possibilité aux élèves du primaire, aux collégiens et aux lycéens volontaires, de se faire aider dans leurs devoirs.

« Ce dispositif n'est pas une garderie »

LES BÉNÉVOLES.

Mardi dernier, trois élèves, deux enfants scolarisés en CE1 et un collégien

de sixième ont profité de ce dispositif. À tour de rôle, les élèves ont lu le règlement se rapportant à l'aide aux devoirs à savoir : ce que prévoit le contrat, ce qui est demandé aux parents, ce qui est demandé aux enfants, et les conditions d'exclusion.

« Nous attirons l'attention des parents en précisant que l'aide aux devoirs n'est pas une garderie, mais un accompa-

gnement (N.D.L.R. : lire par ailleurs) », indiquent les bénévoles. Les parents, qui ont confié leurs enfants collégiens en début d'année aux bénévoles, ont remarqué qu'ils avaient fait des progrès au niveau de l'organisation de leur travail (comment faire ses devoirs, comment se mettre au travail), un constat visible dans la préparation du cartable.

A SAVOIR

Un appel aux bénévoles

Afin d'étoffer l'effectif de l'encadrement, Marina Montais, qui est à l'origine de ce projet, lance un appel aux bénévoles. « Il faut savoir que les personnes engagées dans ce dispositif ne sont pas là tous les mardis soir. Comme nous sommes

toujours deux, nous avons pu organiser un roulement, ce qui nous fait venir à peu près une fois toutes les trois semaines ».

Les inscriptions se font auprès des Ligériens de cœur à : aidevoirs@ligeriensdecœur.fr

« Ce n'est pas du soutien scolaire »

3 QUESTIONS A

Marina Montais est à l'origine de la mise en place de l'aide aux devoirs, un dispositif entièrement gratuit, dispensé depuis le 7 novembre à la bibliothèque de Turquant.

Pourquoi mettre en place ce projet ?

« Je suis éducatrice spécialisée au Foyer des Tourelles, où nous avons l'association de soutien scolaire Oasis, qui vient aider les enfants. Je trouvais que cela était un très beau concept et j'ai voulu le reproduire sur le Regroupement pédagogique intercommunal. Ce projet a été lancé en janvier 2017 pour les élèves et collégiens de Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant, Candes-Saint-Martin et Fontevraud-l'Abbaye. Nous sommes quatre bénévoles : Laurence, Muriel, Brigitte et moi-même, avec nos simples connaissances ».

En quoi consiste l'aide aux devoirs ?

« Ce n'est pas du soutien scolaire car

nous ne faisons pas partie de l'Éducation nationale. Nous avons un à deux élèves maximum par bénévoles. On voit les leçons qu'ils ont à faire et on leur fait faire un peu de révisions (tables, anglais, orthographe...). Et puis nous sommes dans la bibliothèque, ce qui est d'autant plus facile, car il y a plus de supports pour les aider. En outre, on peut faire lire les plus petits et leur proposer des jeux de société. C'est plus une étude. On peut aussi aider les enfants dans les techniques d'apprentissage (comment bien apprendre une leçon, apprendre à ranger leur classeur, à s'organiser). »

Ce dispositif est-il ouvert à tous les enfants ?

« Oui. Ce n'est pas réservé aux enfants qui ont de mauvais résultats. Cela leur permet de faire leurs devoirs et les parents sont sûrs, qu'une fois dans la semaine, les devoirs sont faits. Les séances ont lieu tous les mardis de 17 h 15 à 18 h 30, hors vacances scolaires. Nous avons un cahier où nous notons les présences, ce que l'on a fait



Marina Montais.

de façon succincte. Et les enfants possèdent un cahier de brouillon où ils réalisent tous leurs exercices, à l'exception des devoirs donnés par les enseignants qui se font directement sur leur cahier d'école ».